

**MODIFICATIONS AUX CONDITIONS DE STATIONNEMENT  
ET DE CIRCULATION DANS LA VILLE DE QUÉBEC  
LORS DE L'ÉVÉNEMENT « BIG AIR »  
SE DÉROULANT LE 21 FÉVRIER 2009.**

**NUMÉRO :** 2009-A1-016

**ACTIVITÉS :** Compétitions de planche à neige en milieu urbain.

**LOCALISATIONS :**

- Rue De Saint-Vallier Est, entre le carré Lépine et la rue de l'Éperon.
- Carré Lépine / rue du Pont, entre la rue De Saint-Vallier Est et le boulevard Charest Est.
- Côte de la Potasse, entre la rue des Glacis et l'autoroute Dufferin-Montmorency.

**ACTIONS À PRENDRE :**

- Interdire le stationnement remorquage de 7 h à 17 h le samedi 21 février 2009 (remis au lendemain en cas de mauvais temps).
- Interdire la circulation de 8 h à 17 h le samedi 21 février 2009 (remis au lendemain en cas de mauvais temps).

---

**MODIFICATIONS AUX CONDITIONS DE STATIONNEMENT  
ET DE CIRCULATION DANS LA VILLE DE QUÉBEC  
LORS DE L'ÉVÉNEMENT « BIG AIR »  
SE DÉROULANT LE 21 FÉVRIER 2009.**

**LOCALISATION** : - Rue Saint-Jean, entre les rues des Glacis et D'Auteuil.

**ACTIONS À PRENDRE** : - Interdire le stationnement - remorquage de 8 h à 23 h le samedi 21 février 2009.

- Interdire la circulation de 12 h à 23 h le samedi 21 février 2009.

Division des travaux publics  
2009-02-13.